

REVISION DU PROFIL DE BAINNAGE DE TYPE 2 : LA LIGNE, PLAN D'EAU DE BAINNAGE DU CAMPING LES RANCHISSES A CHASSIERS (07)

Date de mise à jour du profil : Février 2016

CARACTERISTIQUES DE LA BAINNAGE

Nom de la baignade : La Ligne, camping Les Ranchisses  
Commune : CHASSIERS  
Département : ARDECHE  
Région : RHONE-ALPES  
Personne responsable de l'eau de baignade : Philippe CHEVALIER  
Période d'ouverture : 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre (mais le plan d'eau n'est mis en place que du 15 juin au 31 août, conformément à l'arrêté préfectoral du 16 mai 1988)  
Heures de surveillance : pas de surveillance de la baignade (plan d'eau privé)  
Fréquentation moyenne journalière pendant la saison balnéaire : 10 personnes/jour environ

HISTORIQUE DE LA QUALITE DE L'EAU DE BAINNAGE

Qualité de l'eau de baignade au cours des dernières années :

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Classement	B	B	B	B	Suffisante	Insuffisante	Insuffisante

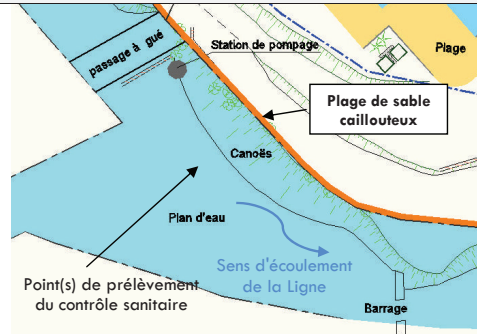
A : Eau de bonne qualité  
B : Eau de qualité moyenne  
C : Eau pouvant être momentanément polluée  
D : Eau de mauvaise qualité  
(Classement directive 76/160/CE)

Excellente  
Bonne  
Suffisante  
Insuffisante  
(Classement selon la directive 2006/7/CE)

Classement selon la directive 2006/7/CE sur les quatre dernières années (2012 à 2015) :  
**Qualité INSUFFISANTE**

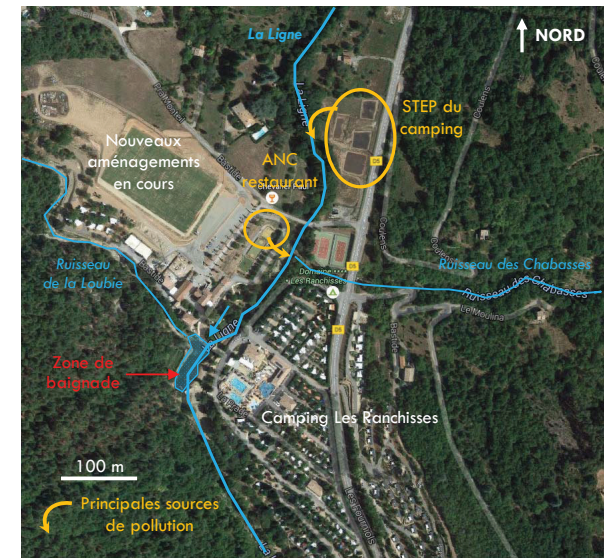
Liste des épisodes de pollutions au cours des dernières années présentés par ordre chronologique décroissant : **Aucun épisode de pollution n'a été signalé; la baignade n'a jamais été interdite.**

SCHEMA DE LA ZONE DE BAINNAGE



Panorama de la zone de baignade du camping et de sa plage (cliché du 26/03/2012)

CARTE DE LA ZONE D'ETUDE



INVENTAIRE DES SOURCES DE POLLUTION ET MESURES DE GESTION

DIAGNOSTIC			GESTION PREVENTIVE DES POLLUTIONS			PLAN D'ACTIONS
Principales sources de pollution potentielles	Impact / hiérarchie	Distance de la zone de baignade	Indicateurs suivis et seuils d'alerte	Procédures	Mesures de gestion préventive associées	Principales mesures de réduction des pollutions
Rejet de la STEP du camping en amont	Pollution bactérienne 1*	300 m en amont environ	- Dysfonctionnement de la station - Autosurveillance de la station (contrôle sanitaire) - Surveillance de la baignade avec suivi bactériologique régulier (ARS)	Si pollution avérée : procédure de gestion de crise à mettre en œuvre par le responsable de la baignade  Information des baigneurs	Entretien et autosurveillance du système d'assainissement du camping	Travaux d'agrandissement et d'amélioration de la STEP actuelle Procédure à effectuer à la suite d'une pollution
Rejet ANC du bâtiment auberge/restaurant	Pollution bactérienne 2	Un peu plus de 150 m	Suivi bactériologique régulier avec contrôles sanitaires		Contrôle du SPANC et réhabilitation des installations ANC non conformes obligatoire dans les 4 ans suivant le contrôle	Les effluents de l'auberge/restaurant vont être redirigés vers la STEP qui sera agrandie pour pouvoir les traiter
Rejets non conformes des ANC dans le BV amont	Pollution bactérienne 2	De 650 m pour les rejets non conformes les plus proches à plus de 2,5 km	Suivi bactériologique régulier avec les analyses ARS		Ouverture du barrage pour renouveler l'eau du plan d'eau	
Déjections d'animaux	Pollution bactérienne 3	Proximité immédiate (si animaux sauvages/oiseaux sur la plage) ou plus loin en amont	Suivi bactériologique régulier avec les analyses ARS			
Accident route dans BV amont	Pollution hydrocarbures, métaux lourds ou produits dangereux 3	200 m environ (le pont submersible à l'amont immédiat est réservé aux véhicules électriques)	Avertis par pompiers et/ou mairie		Compte tenu de l'étroitesse de la route et de la faible circulation associée, les risques accidentels sont très faibles	Mise en place d'absorbants et récupération de la pollution
Rejets diffus : ruissellement, pollution d'origine agricole	Produits Phytosanitaires 3	Plus d'1 km en amont	Surveillance des pratiques culturales des agriculteurs voisins	Peu de parcelles cultivées (quelques vignes) et éloignée des cours d'eau		

\*Hiérarchie impact : 1 : significatif, 2 : modéré, 3 : faible